

Les faillites en France poursuivent leur envolée

IMPAYES Le baromètre Euler Hermes Sfac confirme une hausse de 15 % des défaillances d'entreprises en 2008, contre 6 % en 2007. 218 000 salariés ont été directement concernés.

Les défaillances d'entreprises en France continuent de poursuivre une inquiétante courbe ascendante. Après une hausse de 6 % en 2007, elles ont en effet progressé de 15 % en 2008, «conséquence, note Euler Hermes Sfac dans son baromètre, de l'ac-

célération de la détérioration de l'environnement économique et financier au deuxième semestre en France et à l'international». L'assu-

La progression des faillites a rarement dépassé les 10 % par le passé.

reur crédit avait anticipé en novembre dernier une hausse de 25 % en 2008 et 2009 (cf. «l'Argus de l'assurance», n° 7008, p. 12) : l'augmentation est certes moindre, mais elle reste préoccupante car la progression des faillites dans le passé a rarement dépassé les 10 %.

La sinistralité s'est propagée à l'ensemble des entreprises françaises, sans distinction de taille, avec néanmoins une accélération

du nombre d'entreprises comptant plus de 100 salariés (+ 52 %) et des «grandes défaillances» avec 209 sociétés affichant un chiffre d'affaires de plus de 15 M€, contre 117 en 2007. Le phénomène affecte toutes les régions et tous les secteurs d'activité y compris l'industrie

(+ 3,8 %), qui avait jusqu'ici bien résisté. Ainsi, les défaillances ont augmenté de 9 % dans la filière agroalimentaire, de 38 % (sans surprise) dans l'industrie automobile, et de

17 % dans les biens d'équipement.

La construction et l'immobilier sont très touchés

« Cette situation est la conséquence de la chute de la production au 4^e trimestre 2008, avec le repli des exportations », explique Euler Hermes Sfac. Les secteurs de la construction et de l'immobilier comptent pour 29 % dans l'ensemble des défaillances. Dans le

UNE PROGRESSION PRÉOCCUPANTE

Défaillances d'entreprises par grands secteurs

DÉC-08	CUMUL 12 MOIS	PART DU SECTEUR	VAR. CUMUL 12 MOIS
Industrie	4841	8%	3,8%
Construction	15271	26%	21,5%
Commerce	13208	23%	14%
dont com. détail	7779	13%	23,2%
Transport	1766	3%	22,7%
Immobilier	1994	3%	48,3%
Services aux entreprises	7440	13%	10,7%
Services aux particuliers	2864	5%	18,3%
Hôtels, cafés, restaurants	6567	11%	26,3%
Autres secteurs	3744	6%	-7,8%
Total France	57695	100%	15,4%

La hausse des défaillances s'expliquerait par la détérioration de l'environnement économique et financier en France et à l'international.

transport, leur nombre ne cesse d'augmenter (+ 22,7 %). Enfin, la hausse des défaillances dans l'hôtellerie-restauration et le commerce de détail (respectivement + 26,3 % et + 23,2 %) confirme l'essoufflement des dépenses des ménages, directement lié à l'érosion du pou-

voir d'achat. À eux seuls, ces deux secteurs comptabilisent un quart des défaillances.

Des conséquences sur l'emploi bien réelles

Quinze régions enregistrent des progressions supérieures à la moyenne nationale (+ 15,4 %) dont neuf supérieures à 20 % : la Corse, le Limousin, le Midi-Pyrénées, la Bretagne, l'Auvergne, le Centre, le Nord-Pas-de-Calais, la Bourgogne et la Picardie. Mais surtout, les conséquences sur l'emploi sont réelles : 218 000 salariés (+ 26 %) ont été en 2008 directement concernés par la faillite de leur entreprise. « La crise entre en résonance au sens de la mécanique des ondes (un pont peut entrer en résonance quand, par exemple, les pas des marcheurs sur ce pont suivent tous une fréquence particulière), c'est-à-dire qu'à l'hiver 2008-2009, une amplification formidable de la crise résulte de la simultanéité des chocs », note, dans son éditorial du « Bulletin économique » consacré aux défaillances, Karine Berger, directrice des études économiques chez Euler Hermes Sfac. Et au-delà de ces faillites avérées, la crise financière risque de multiplier les plans sociaux dans des entreprises encore en bonne santé... ●

FLORIANE BOZZO

La Chine et la Russie sont désormais touchées

La crise de crédit affecte à présent les pays émergents jusqu'ici épargnés. Coface vient ainsi de placer sous surveillance négative la Chine et la Russie.

La Chine et la Russie ne sont plus à l'abri. Les deux puissances, jusqu'à présent épargnées par la crise de crédit et par l'augmentation des incidents de paiement des entreprises, viennent en effet d'être placées sous surveillance négative par Coface. « La crise de crédit touche maintenant ces deux grands pays émergents, qui jouissaient pourtant ces deux dernières années d'une confortable situation macro-économique et financière, explique François David, président de Coface. Mais leurs entreprises affichaient de fortes vulnérabilités, déjà repérées par Coface et brutalement accentuées



« Les entreprises de Chine et de Russie affichaient des vulnérabilités accentuées par le ralentissement actuel », explique François David, président de Coface.

par le ralentissement actuel. »

Au niveau mondial le différentiel de croissance attendu est désormais de 3,1 points de PIB entre 2007 et 2009. Il n'était que de 2,5 points entre 2000 et 2001, lors de la précédente crise de crédit liée à l'éclatement de la bulle Internet. Ce creux explique un indice d'incidents de paiement de Coface en hausse de près de 50 % entre 2007 et 2008. Sur 2008, l'assureur-crédit enregistre une progression de 47 % de son indice de paiement, avec une accélération au 4^e trimestre. Pour l'assureur-crédit, la crise de crédit ne s'achèvera qu'avec l'année 2009.